



Charte d'utilisation des outils de communication de l'école

La présente charte a pour objet de définir les règles d'utilisation des moyens informatiques et de rappeler les responsabilités des utilisateurs (élèves, parents, personnels de l'établissement). Elle précise les droits et les obligations que chacun doit respecter.

Site de l'école

Le site de l'école est administré par les webmasters sous la responsabilité du chef d'établissement. Le site est visible à l'adresse : <https://www.saint-amand-noyal-chatillon.fr/>

Outils de communication :

L'établissement met à la disposition des familles des outils de communications (Educartable, Toute mon année, mails...). Le droit d'accès à ces outils est soumis à certaines règles de bonne conduite détaillées ci-dessous.

- **Respect du droit à l'image :** La mise en ligne de photos d'élèves est soumise à l'autorisation des parents. Les photos publiées ne doivent en aucun cas être diffusées ni publiquement, ni sur Internet sous peine de poursuites judiciaires.
- **Respect de l'interlocuteur :** Les échanges écrits via ces outils doivent être réalisés dans le respect des règles usuelles et de politesse. L'accessibilité à ces applications est continue, cependant, chaque utilisateur (parents ou enseignants) ne devra pas s'attendre à des réponses immédiates de son interlocuteur. Toutefois, il est nécessaire de consulter régulièrement les applications ou d'activer les notifications.

Charte annexée au règlement intérieur de l'école

DAVENEL Marie Dominique

Chef d'établissement

ÉCOLE SAINT-AMAND
3, rue François Chapin
35230 Noyal-Châtillon sur Seiche
Tél. 02 99 52 36 96

Signatures des parents :

Vu et pris connaissance le :